

Sézanne SUD-OUEST MARNAIS

L'ACTUALITÉ DE MA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

mag

MAI • JUIN • JUILLET • AOÛT 2021

VILLAGES

Au fil de l'eau, entre l'Aube et la Seine

DOSSIER

**Trier, un geste précieux
pour l'environnement**

ESTERNAY

Le journal des métiers

Longue de 20,2 km, des promeneurs
profitent de la nouvelle voie verte
du Canal de la Haute Seine
inaugurée l'été dernier.



CCSSOM.FR



NOUVEAU NOM

Le CIAS change de nom

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale
des Coteaux Sézannais devient **Centre
Intercommunal d'Action Sociale Sézanne
Sud-Ouest Marnais.**

Un nouveau logo a été créé et une nouvelle adresse mail est à noter :

accueil@cias-ccssom.fr

Le téléphone et l'adresse restent inchangés :
Ancien collège, 6 rue du Capitaine Faucon
51120 Sézanne. Tél : 03 26 80 68 45

RECRUTEMENT



Devenez sapeur-pompier

Venez rejoindre les 1 357 sapeurs-pompiers volontaires et 389 sapeurs-pompiers professionnels qui se rendent disponibles au quotidien afin d'assurer les diverses interventions sur le territoire.

Vous avez entre 16 et 55 ans ? Vous êtes une femme ou un homme dynamique, vif, bienveillant ? L'engagement comme sapeur-pompier volontaire est possible en plus de votre profession ou de vos études. Au bout de 5 jours de formation, vous pourrez participer aux interventions. De plus, une convention peut être conclue avec votre employeur.

➡ **Contacts :**

Centre de secours d'Anglure

Capitaine Laurent Carouge
carouge.laurent@sdis51.fr

Centre de secours d'Esternay

Capitaine Guillaume Gruyer

guillaume.gruyer@groupe-ags.com

Centre de secours de Sézanne

Capitaine Franck Goarnigou
goarnigou.franck@sdis51.fr

Centre de premiers secours de Bethon-Mongenost

Adjudant Gilles Grandjean
gilloux51@hotmail.com

Le territoire de la CCSSOM



ALLEMANCHE-LAUNAY-ET-SOYER • ALLEMANANT
 ANGLURE • BAGNEUX • BARBONNE-FAYEL
 BAUDEMENT • BETHON • BOUCHY-SAINT-GENEST
 BROUSSY-LE-PETIT • BROYES • CHAMPGUYON
 CHANTEMERLE • CHÂTILLON-SUR-MORIN • CHICHEY
 CLESLES • CONFLANS-SUR-SEINE • COURCEMAIN
 COURGIVAUD • ESCARDES • ESCLAVOLLES-LUREY
 ESTERNAY • FONTAINE-DENIS-NUISY • GAYE
 GRANGES-SUR-AUBE • JOISELLE
 LA CELLE-SOUS-CHANTEMERLE • LA CHAPELLE-LASSON
 LA FORESTIÈRE • LA NOUE • LACHY
 LE MEIX-SAINT-ÉPOING • LES ESSARTS-LE-VICOMTE
 LES ESSARTS-LÈS-SÉZANNE • LINTHELLES • LINTHES
 MARCILLY-SUR-SEINE • MARSANGIS
 MŒURS-VERDEY • MONDEMENT-MONTGIVROUX
 MONTGENOST • NESLE-LA-REPOSTE • NEUVY
 OYES • PÉAS • POTANGIS • QUEUEDES • REUVES
 RÉVEILLON • SAINT-BON • SAINT-JUST-SAUVAGE
 SAINT-LOUP • SAINT-QUENTIN-LE-VERGER
 SAINT-REMY-SOUS-BROYES • SAINT-SATURNIN
 SARON-SUR-AUBE • SAUDOY • SÉZANNE
 VILLENEUVE-LA-LIONNE
 VILLENEUVE-SAINT-VISTRE-ET-VILLEVOTTE
 VILLIERS-AUX-CORNEILLES • VINDEY • VOUARCES

Sézanne Sud-Ouest Marnais mag • N°5 • Le magazine d'information de la Communauté de Communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais • Hôtel de Communauté - Promenade de l'Aube - 51260 Anglure • Directeur de publication : Cyril Laurent • Responsable de rédaction : Dany Carton • Ont contribué activement à ce numéro : Bettina Roche, Mathilde Champion, Pauline Chèyère, Myriam Tinturier • Conception réalisation : Virginie Dhellemme, www.comincreation.fr - photo de couverture : Christophe Manquillet, coll. Département de la Marne. - Imprimé à 12 700 exemplaires par le Réveil de la Marne - Dépôt légal : juillet 2020 - N° ISSN : en cours.





— Cyril Laurent, Président de la CCSSOM

Comment qualifieriez-vous vos 9 premiers mois de présidence à la CCSSOM ?

Intenses à plus d'un titre ! Sur le terrain, j'ai fait le tour de nos différents services intercommunaux (médiathèques, écoles, services périscolaires, piscines, petite enfance, solidarité, voirie, déchetteries...) répartis sur le territoire.

Intenses, car j'ai pu rencontrer le maximum d'**agents techniques et personnels administratifs** et ce fut l'occasion d'échanger avec les femmes et les hommes qui sont **au contact direct de nos administrés et qui assurent le fonctionnement de nos services publics au quotidien**. Je salue leur travail et les remercie pour leur dévouement. Intenses également parce que ce sont de nombreuses réunions de travail aux côtés d'**une équipe de vice-présidents et de conseillers délégués** qui fourmillent d'idées et sont pleinement investis.

Intenses enfin parce que je mobilise énormément nos services afin de mettre en place une **nouvelle organisation** qui puisse garantir une plus grande efficacité et permettre de gagner en cohérence. L'arrivée d'une nouvelle directrice générale des services donne une nouvelle impulsion à notre EPCI. Je sens mes équipes motivées pour préparer l'avenir et c'est bien là l'essentiel.

3 questions à Cyril Laurent

Posez vos questions au Président de la Communauté de Communes :

par email à presidence@ccssom.fr ou par courrier à CCSSOM - Communauté de Communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais - Hôtel de Communauté - Promenade de l'Aube - 51260 Anglure

Quels sont les principales orientations du budget ?

Il convient de souligner, tout d'abord, que les élus intercommunaux ont souhaité ne pas augmenter les impôts. Les contribuables sur notre territoire sont déjà fortement sollicités et il convient d'être particulièrement **attentifs à la bonne utilisation des deniers publics** pour limiter le recours à l'impôt. Bien que les dépenses de personnel soient en hausse en raison de la restructuration et de la réorganisation de nos services pour gagner en efficacité, elles restent en dessous de ce qui se pratique dans d'autres établissements ayant parfois moins de compétences. Nous souhaitons nous inscrire dans une démarche de **maîtrise des dépenses de fonctionnement afin de pouvoir poursuivre les investissements**. Nos marges sont toutefois réduites et l'excédent de fonctionnement enregistré en 2020 ne doit pas nous faire perdre de vue la nécessité de **gérer prudemment** notre Communauté de Communes sur le terrain budgétaire.

Quels sont les grands projets de cette année ?

La Communauté de Communes va investir en 2021 pas moins de 21 millions € en dépit du contexte actuel et ce, pour **améliorer le service rendu et les conditions de vie de nos habitants**. La réhabilitation complète de la station d'épuration d'Esternay, la création d'une structure petite enfance sur l'ex-canton d'Esternay, l'ouverture de la maison de Santé à Sézanne après plusieurs années de travail, la création de la cantine de l'école du Centre qui permettra d'accueillir les enfants dans des conditions optimales, les travaux de voirie ainsi que les divers investissements permettant d'améliorer la qualité du service public sur notre territoire, **contribuent à renforcer l'attractivité** de ce dernier et à **répondre davantage aux besoins de nos concitoyens**. ●

L'environnement est un domaine dont l'importance ne cesse de croître et dont la complexité ne se dément pas. Il est devenu un sujet transversal qui intervient dans toutes les décisions du quotidien et dans l'ensemble des compétences de la CCSSOM. Ainsi, préalablement à chaque décision, la question de son impact sur l'environnement et le développement durable doit être posée.

Trier, un geste précieux pour l'environnement

En chiffres

2,2 M€
coût annuel de la gestion des déchets sur le territoire de la CCSSOM

5 430 t
de sacs noirs collectés sur le territoire de la CCSSOM en 2020

1 000 t
de verre collectés sur le territoire de la CCSSOM en 2020

650 t
de sacs jaunes collectés sur le territoire de la CCSSOM en 2020

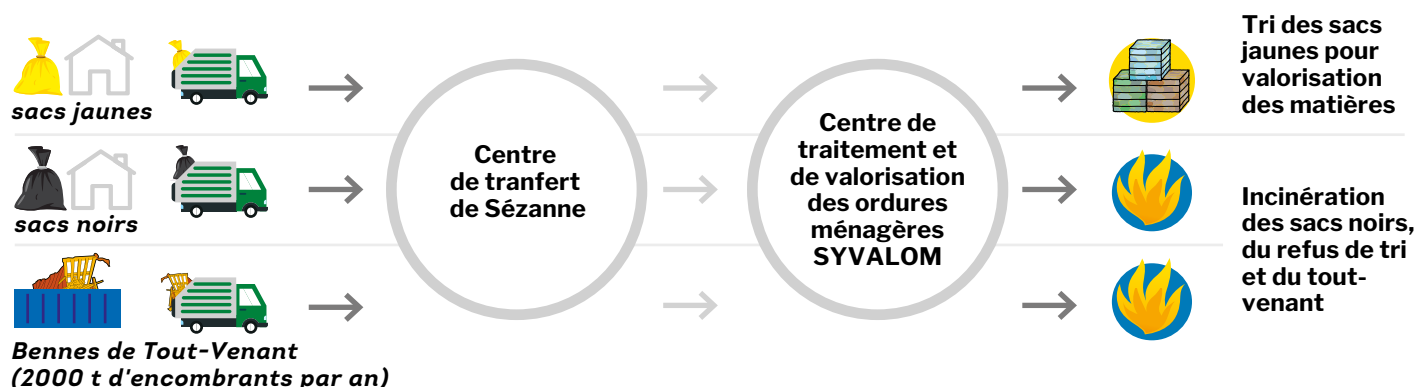
Le réseau de déchetteries est organisé autour de trois sites

Sézanne, Saron-sur-Aube et Esternay, qui offrent le même service aux usagers. La déchetterie de Sézanne est la plus importante en volume collecté et en heures d'ouverture. La gestion du site est assurée par une Régie (concrètement une personne employée par la CCSSOM) et celle de l'enlèvement des déchets par Suez. La gestion des sites et des déchets de Saron-sur-Aube et d'Esternay est assurée par la société Suez qui a en charge le gardiennage et l'entretien.

La collecte traditionnelle des sacs noirs et jaunes

est assurée sur le territoire de la CCSSOM par la société ECT Collecte qui a été choisie pour 5 ans après un appel d'offres. Les sacs noirs et jaunes représentent une collecte annuelle globale de 6 080 tonnes sur l'ensemble du territoire de la CCSSOM. Ils sont dirigés vers un centre de transfert implanté à Sézanne avant d'être acheminés au SYVALOM, centre de traitement et de valorisation des ordures ménagères, situé à La Veuve, près de Châlons. Les sacs jaunes y sont triés ou valorisés dans différentes filières de valorisation pour devenir des matières premières secondaires destinées à l'industrie (acier, aluminium, cartonnettes, plastiques...). Les autres déchets ménagers et les refus de tri sont incinérés et permettent la production d'électricité et de machefer.

Circuit des déchets sur le territoire de la CCSSOM





5400 tonnes
de déchets ont été
déposées en 2020
dans les déchetteries
de la CCSSOM

En pratique

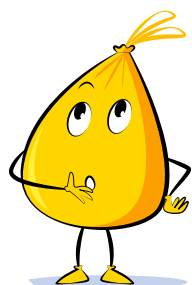


Préparer sa venue en déchetterie

Les particuliers sont invités à organiser le chargement de leur véhicule en tenant compte des plans de chacune des trois déchetteries (qui apparaîtront dans le prochain guide du tri). Cette démarche anticipatrice est de nature à faciliter le déchargement dans les bennes et à fluidifier le trafic dans les déchetteries.

Les professionnels doivent acheter des tickets d'accès dans les pôles de proximité.

↑ De plus en plus de déchets peuvent faire l'objet d'un tri pour être ensuite recyclés ou revalorisés : meubles, déchets des équipements électriques et électroniques, piles, vêtements....



Sacs jaunes attention, ne pas bien trier coûte cher...

La qualité du tri s'est fortement détériorée au cours de l'année 2020 et il importe que les habitants reprennent de bonnes habitudes.

Cette détérioration est mesurée par le "processus de caractérisation" pratiqué par le Syvalom. En effet, ce dernier procède régulièrement, tout au long de l'année, à une analyse aléatoire des sacs jaunes, dont les résultats déterminent ensuite un taux de rejet, ce dernier implique des coûts supplémentaires de traitement. C'est ainsi que les défauts de tri peuvent entraîner une augmentation du montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

➔ **En cas de doute ou d'interrogation, Valérie Jean, ambassadrice du tri, au 06 72 34 71 21 ou par mail : jean.v@ccssom.fr**

Quelles sont les erreurs de tri les plus fréquentes dans les sacs jaunes ?

Les pots en plastique, les films et suremballages en plastique, les barquettes en polystyrène doivent être déposés dans le sac noir. Les cartons trop gros doivent être emportés à la déchetterie.



Lancez-vous dans le compost ! c'est le meilleur moyen de réduire le poids de votre poubelle noire

Pour vous aider à sauter le pas, la CCSSOM vous propose d'acquérir votre composteur à prix réduit ! **Pour en savoir plus, contactez Valérie Jean au 06 72 34 71 21 ou par mail : jean.v@ccssom.fr**

Un nouveau Guide du Tri

La CCSSOM en partenariat avec la CCBC a élaboré un nouveau guide du tri. Plus clair et plus lisible avec des illustrations ludiques, il sera disponible prochainement.





Zones d'activités économiques

Des parcelles disponibles à la commercialisation



Contacts :
 • Pour les zones de La Chapelle et Bethon
 Bettina Roche ou Romain Karsenty (CCSSOM)
 03 26 42 75 18
 • Pour la zone de l'Ormelot
 Andrée Aubès (Mairie de Sézanne)
 03 26 80 59 01

Le territoire de la CCSSOM dispose de trois zones d'activités économiques idéalement situées et proposant à tous types d'entreprises, des terrains à la vente. La zone de l'Ormelot située à Sézanne dispose de 1,22 hectare disponible, la zone de La Chapelle à Esternay propose 1,69 ha et la zone de Bethon 3,17ha •

Partir en Livre



Mer et merveilles cet été



Dans le cadre de la manifestation nationale "Partir en Livre", les médiathèques de Sézanne et Anglure iront à la rencontre des enfants cet été. Les animations se dérouleront dans le respect des préconisations sanitaires

Souhaitée par le Ministère de la Culture, manifestation nationale, gratuite, populaire et festive, "Partir en Livre" permet de sortir des lieux habituels pour aller à la rencontre des enfants et des jeunes. La thématique de cette 7^e édition est « Mer et merveilles ». La médiathèque de Sézanne ira au Couvent des Recollets ainsi qu'à la Piscine de plein air avec au programme, des albums, des contes, des kamishibais, des jeux pour tous les enfants. Celle d'Anglure délocalisera "les bébés lecteurs" et "la malle aux histoires" au parc Forgeot. D'autres animations (atelier marque-page marin et poésie de papier, Bibli'origami et Bibli'récup de la mer, dessin/peinture...) seront en libre accès à la médiathèque •

Médiathèque de Sézanne : 03 26 81 30 71
 Médiathèque d' Anglure : 03 26 81 57 80

«Aujourd'hui, on mange dans notre école... »

Premier repas dans notre nouvelle cantine
le 26 avril 2021 à l'École du Centre



En chiffres

95

écoliers accueillis
actuellement le midi

160

places de capacité
d'accueil

820 000 €

coût des travaux

Initiée par le Président Gérard Amon lors du précédent mandat, la CCSSOM poursuit la construction de cantines au sein de ses écoles. Après la maternelle Saint-Pierre, c'est au tour de l'école primaire du Centre toujours à Sézanne, de bénéficier d'une cantine neuve en self-service sur place.

Ainsi, les élèves de cette école n'auront plus à prendre le bus pour aller déjeuner et pourront profiter au maximum d'une pause méridienne plus longue et plus calme.

Constant 9 ans
Maël 10 ans

*"On voit la cour d'école"
"Super beau"*

*"Ça évite les bagarres
dans le bus"*

Louis 9 ans
Enzo 9 ans

Les témoignages recueillis auprès des écoliers démontrent l'utilité de cette construction très appréciée.

Seçil 10 ans
Alexys 9 ans

*"Les lampes sont très belles"
"Les verres en couleur c'est beau"*

"Super la cantine colorée"

Esteban 10 ans
Luna 10 ans



Mieux voir avec BBGR

L'entreprise qui s'est implantée à Sézanne en 1846 fait partie aujourd'hui du groupe Essilor, numéro 1 mondial du verre optique.

Une histoire de plus de 150 ans ancrée sur le territoire

À la fin du XVIII^e siècle, le sieur Bourot fabrique déjà, de façon artisanale, des verres de lunettes à Sézanne. En 1836 il fonde avec Louis Berthiot l'une des premières usines d'optique lunetterie du monde. En 1846, Louis Berthiot rachète 3 moulins dans la Marne, dont un à Sézanne, pour y installer ses ateliers. Son fils Alfred, épouse une demoiselle Benoist, qui en 1870, donnera aux établissements le nom de Benoist-Berthiot & Cie.

Les entreprises Benoist-Berthiot et Guilbert-Routit (atelier de fabrication

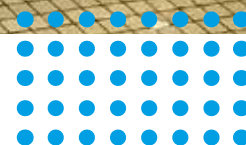
de verres de lunettes près de Provins) associent leurs savoir-faire pour donner naissance à BBGR SA qui intègre en 1974 le groupe Essilor.

Le verre semi-fini, spécialité du site sézannais

qui en produit 8 millions annuellement. Le site alimente les laboratoires européens et exporte aussi en Asie et aux USA.

Les laboratoires de prescription utilisent les verres semi-finis à partir desquels ils façonnent, à l'unité et sur mesure, les verres destinés aux opticiens chargés de les monter sur les lunettes et ainsi de corriger de manière spécifique la vue de chacun de leurs clients.

↑ Tous les salariés BBGR sont motivés et fiers de leur travail et s'impliquent dans la mission du groupe "améliorer la vue pour améliorer la vie".



3 pôles en 1

L'entreprise sézannaise qui emploie 240 personnes, secondées ponctuellement par le renfort d'intérimaires, répartit ses activités sur 3 sites. Ainsi :

BBGR 1 rassemble l'administration et le site de production des verres semi-finis.

BBGR 2 est le centre de stockage du monomère qui est la matière première du verre organique et nécessite, pour des raisons de sécurité, d'être entreposé dans des chambres froides. Ce site est classé SEVESO seuil 1 au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.

BBGR 3 regroupe le restaurant d'entreprise et l'atelier de fabrication des moules.

En chiffres

8 millions

de verres semi-finis
produits annuellement

100 000

nouveaux moules
fabriqués chaque année



← Lors du désassemblage le joint est détruit. Il faut donc fabriquer 8 millions de joints pour fabriquer 8 millions de verres. Les joints usagés servent de matière première à la fabrication de nouveaux joints. Seul 3 % de matière neuve y est injectée.

BBGR s'est engagée dans la réduction de son empreinte environnementale

Ainsi, l'entreprise a-t-elle investi, depuis plusieurs années, dans un processus de recyclage de l'eau qui lui permet d'économiser **7 000 m³ d'eau** par an. Désormais, elle accentuera ses efforts sur la réduction de la consommation d'énergie.



L'entreprise bénéficie de 3 certifications internationales qui illustrent son souci de préserver la nature, les hommes et son savoir faire. A savoir : les certifications ISO 9001 pour la qualité, ISO 14001 pour l'empreinte environnementale et ISO 45001 pour la santé et la sécurité des employés au travail.

La fabrication d'un verre semi-fini

La matière première de base est le monomère (résine de synthèse) qui est acheté auprès d'un industriel chimiste sous la forme liquide et qui suit les étapes de fabrication suivantes :

- **préparation du monomère** : filtrage et adjonction du catalyseur pour obtenir un mélange homogène.
- **assemblages** : 2 moules (parois en verre) sont assemblés par appui sur un joint circulaire et maintenus ensemble par un clip métallique.
- **remplissage** : l'espace libre entre les deux parois en verre est rempli de monomère liquide.

- **polymérisation** : les assemblages remplis sont placés dans une étuve pendant plusieurs heures où ils sont soumis à un cycle de températures qui provoque le durcissement de la résine.
- **désassemblage** : les moules et le joint sont séparés pour libérer le verre semi-fini.

Les moules progressifs : une activité stratégique pour le Groupe Essilor

Non seulement, le site de Sézanne confectionne des verres semi-finis, mais il produit également des moules progressifs utilisés ensuite dans toutes les usines du Groupe Essilor pour élaborer des verres progressifs. ●



La robotisation et l'automatisation

ont fait leur entrée dans l'entreprise pour supprimer certains postes pénibles ou à faible valeur ajoutée, mais aussi pour maintenir la compétitivité de l'usine face à la concurrence.

Un verre haute couture à l'oeil

Chaque porteur de verre ou plutôt chaque oeil est unique. C'est pourquoi, chaque verre semi-fini est taillé sur mesure en laboratoire pour s'adapter aux yeux du porteur de lunettes. En effet, pour corriger toutes les amétropies de l'oeil, il existe 7 milliards de combinaisons possibles.



Le journal des métiers

Interviews, photos, rédaction et édition... les enfants des accueils collectifs de mineurs du pôle d'Esternay ont joué, tous les mercredis, de janvier à avril, aux journalistes en herbe pour créer un journal des métiers.

Découverte des métiers...

Policière municipale, pompier, infirmière, enseignante, agriculteur, photographe, coiffeuse, surveillant pénitencier, gendarme... avec l'aide de l'équipe d'animation, les enfants ont préparé des questions puis lors d'ateliers manuels ils ont fabriqué le matériel - caméras et micros - pour interviewer un parent, venu sur un créneau d'1h pour faire connaître sa profession.

Les parents sollicités ont répondu présents à l'unanimité ! Très investis ils ont été ravis de partager leur quotidien avec les enfants de l'accueil de loisirs.

Jeux sportifs, activités artistiques et d'expressions, expériences scientifiques : ateliers cuisine, grands jeux et quizz sur le thème des métiers, sont venus agrémenter le programme.

...et élaboration d'un journal

Les enfants ont rédigé un article après chaque interview en vue de constituer un journal, alimenté par les photos, questions, avis et conclusion de chaque participant. La démarche consiste à nouer une relation entre les différents acteurs de l'accueil de loisirs : parents, enfants, équipe d'animation, mais aussi de permettre aux enfants d'élargir leurs connaissances en découvrant les facettes de plusieurs métiers, de favoriser la prise de parole en groupe et de se prêter au métier de journaliste par le jeu. ●

Ce projet s'est déroulé dans le cadre du Projet Educatif du Territoire de la Communauté de Communes Sézanne Sud-Ouest Marnais et du label de qualité éducative du « plan mercredi », par les Accueils Collectifs de Mineurs du pôle Esternay répartis sur les sites d'Esternay et des Essarts-Le-Vicomte.



De futures vocations ?

Les métiers à uniformes comme pompier et gendarme rencontrent un fort succès auprès des enfants, mais en découvrant le métier de photographe et sa note artistique plusieurs enfants sont séduits. Le métier d'infirmière les attire aussi, d'autant que la curiosité est de mise quant à la situation sanitaire actuelle.

villages

entre l'Aube et la Seine



Partons à la découverte des villages qui composent notre territoire ! Dans ce numéro, cap au sud où 9 communes vivent au bord de l'eau.



Ouvert à tous, le **club nautique canoë-kayak de Marcilly-sur-Seine** vous fait partager sa passion. Des équipements vous attendent pour des cours ou des randonnées libres jusqu'à Anglure.

Maire : Benoît Bassac



L'Aube apporte à Saron-sur-Aube découvertes et beautés naturelles : cygnes gracieux, poissons sautant à côté des lignes des pêcheurs... Et pour notre plus grand plaisir, les descentes en canoë-kayak appellent à la **tranquillité et à l'émerveillement de la nature**.

Maire : Patricia Cain



Traversée par l'Aube, du moulin à l'écluse, en passant par le

lavoir et la promenade, Anglure est l'un des points de départ de promenades proposées par le club de canoë-kayak de Marcilly-sur-Seine.

Maire : Frédéric Espinasse



A Granges-sur-Aube, **cette descente pour les bateaux** est bien connue des pêcheurs

de la région car elle permet une mise à l'eau aisée des barques, canoës-kayaks et autres embarcations pour profiter de moments de calme et de plénitude qu'offre la rivière.

Maire : Angélique Brier



Saron-sur-Aube

Marcilly-sur-Seine

Anglure

Grange-sur-Aube

Bandement

Bagnoux

Conflans-sur-Seine

St-Just-Sauvage

Clesles

Le canal, l'écluse et le barrage

Construit en 1924, le barrage succède à un 1^{er} barrage construit par les Ateliers Nationaux en 1848. Il sert à alimenter le canal de 13.3 km entre Conflans et Nogent-sur-Seine. Lieu important du patrimoine territorial, il est toujours très fréquenté et apprécié pour les balades, et par les pêcheurs...

Maire : Jean-Paul Caccia

Deux espaces bucoliques

Au départ de la vélo-voie, une majestueuse **double écluse à guillotine** régule le débit du canal de la haute Seine et témoigne des travaux au fil de l'eau d'antan, tandis que le **moulin de Sauvage** dompte la force hydromécanique pour délivrer une électricité verte au cœur de la commune.

Maire : Bruno Martin

La Seine et la prise d'eau du canal des Moulins,

situées au lieu dit "l'Ecluse", à la limite des communes de Saint-Oulph et de Clesles, alimentent les moulins de Clesles et de Saint-Just-Sauvage, dont les anciennes activités étaient la meunerie et la production d'électricité.

Maire : Yves Gerlot





Un verger pédagogique à Les Essarts-lès-Sézanne

L'ancien terrain de football va être aménagé en verger conservatoire et pédagogique, avec plantations d'arbres fruitiers, aménagements paysagers et espace détente.

Ce projet contribue à la conservation des variétés d'arbres fruitiers mais également à la préservation de la biodiversité grâce

à la création d'une jachère fleurie avec une gestion différenciée et la mise en place d'un hôtel à insectes pour lequel les enfants seront mis à contribution puisqu'il est prévu une collaboration avec le service périscolaire de l'école d'Esternay pour la réalisation de cet aménagement. La commune souhaite, via ce projet, impliquer la population locale et susciter par la suite des événements festifs, fédérateurs et conviviaux : récolte des fruits, concours de pétanque, pique-niques familiaux...

Ce projet est accompagné par le Pays de Brie et Champagne via le programme européen LEADER.

ils font la ccssom

Nouvelle jeunesse pour la Gare de Lurey

Après l'arrêt du transport de voyageurs en 1939 et de marchandises en 1969, et après une période à l'abandon, la gare de Lurey Conflans à Esclavolles Lurey a été réhabilitée par Sarah Gerry qui a vu dans ce site atypique tout le potentiel pour réaliser le projet touristique qui lui tient à cœur depuis plusieurs années. Débutés en septembre 2019, les travaux, réalisés par des artisans locaux, ont permis de transformer cette ancienne gare en un gîte d'une capacité de 6 personnes, propice à la détente et au dépaysement. **Deux cabanes insolites tout confort pouvant accueillir 2 et 4 personnes ont été installées sur le terrain de la gare.** Une belle réalisation qui allie donc développement économique et touristique et valorisation du patrimoine historique.

➔ lagaredelureyconflans.fr

Ce projet a été accompagné par le Département de la Marne, le Pays de Brie et Champagne via le programme européen LEADER et par la Plateforme Initiative Marne Pays de Brie et Champagne.

